

Présentation

dySolutions est un service proposé par GoBiz Sàrl, entreprise d'informatique exerçant depuis 2008. Depuis plusieurs années, GoBiz collabore avec l'Assurance Invalidité dans la formation continue et l'accompagnement des assurés.

Dans ce cadre, dySolutions propose des solutions informatiques adaptées aux besoins des personnes « enfants et adultes » souffrant d'handicap ou de troubles DYS.

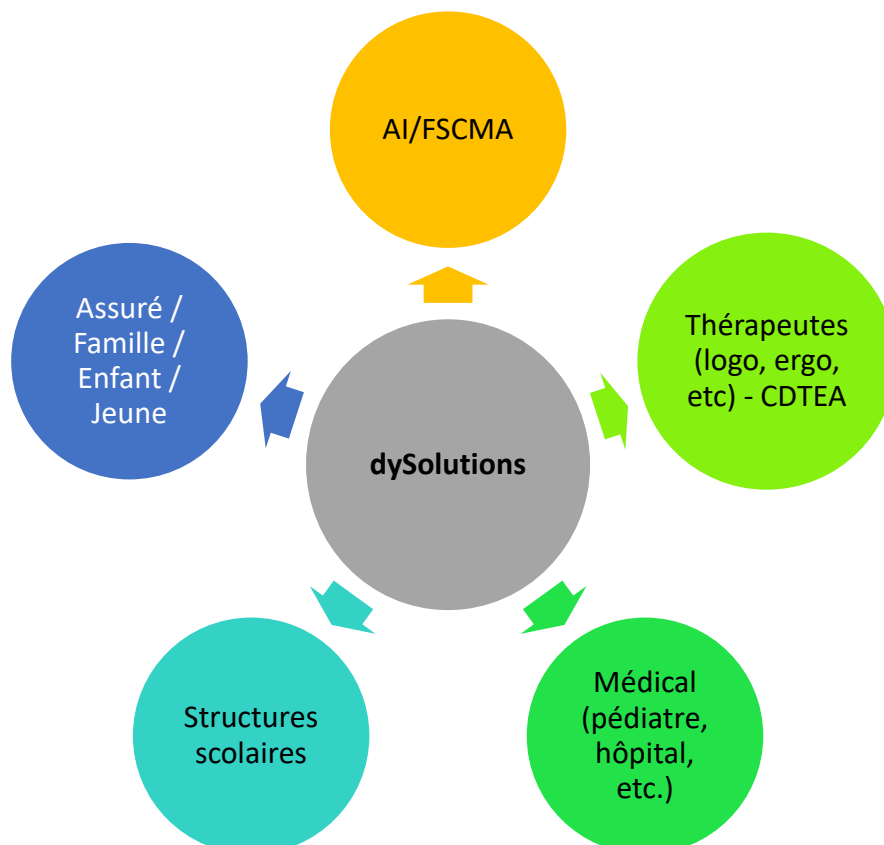
Il s'agit d'apporter l'expertise des professionnels pour choisir les éléments de bureautique appropriés aux nécessités de chacun : matériel informatique, périphériques, accessoires et des logiciels adaptés !

Dans le cadre d'enfants scolarisés, dySolutions aide au maximum les familles ainsi que leur entourage scolaire et thérapeutique pour que les apprentissages et l'évolution des enfants avec des moyens auxiliaires informatiques en classe se passe au mieux.

Collaborations

dySolutions collabore, en réseau, avec :

- l'AI, l'assurance invalidité / la FSCMA Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- les thérapeutes (logopédiste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, etc.) et les centres pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA)
- le monde médical (médecin, psychiatre, pédopsychiatre, pédiatre, orthoptiste, ...)
- les structures scolaires (primaire, CO, secondaire II, état, ...)
- les familles, les enfants, les assurés souffrants d'handicap ou de troubles « DYS ».



Procédure

Evaluation

A la suite d'une évaluation d'environ une heure avec l'enfant/l'adulte, sa famille et le(s) thérapeute(s), les besoins précis en informatique qui devraient être mis en place sont définis.

Pour cela, il est important de comprendre les compétences de chacun et les difficultés afin que les moyens auxiliaires en bureautique correspondent au mieux aux besoins :

- Ordinateur : type, taille, puissance
- Logiciels adéquats (OCR, lecture, ...)
- Périphériques informatiques (imprimante, scanner, disque dur, clé USB, souris, casque, ...)
- Accessoires informatiques (sac à dos, housse, etc.)

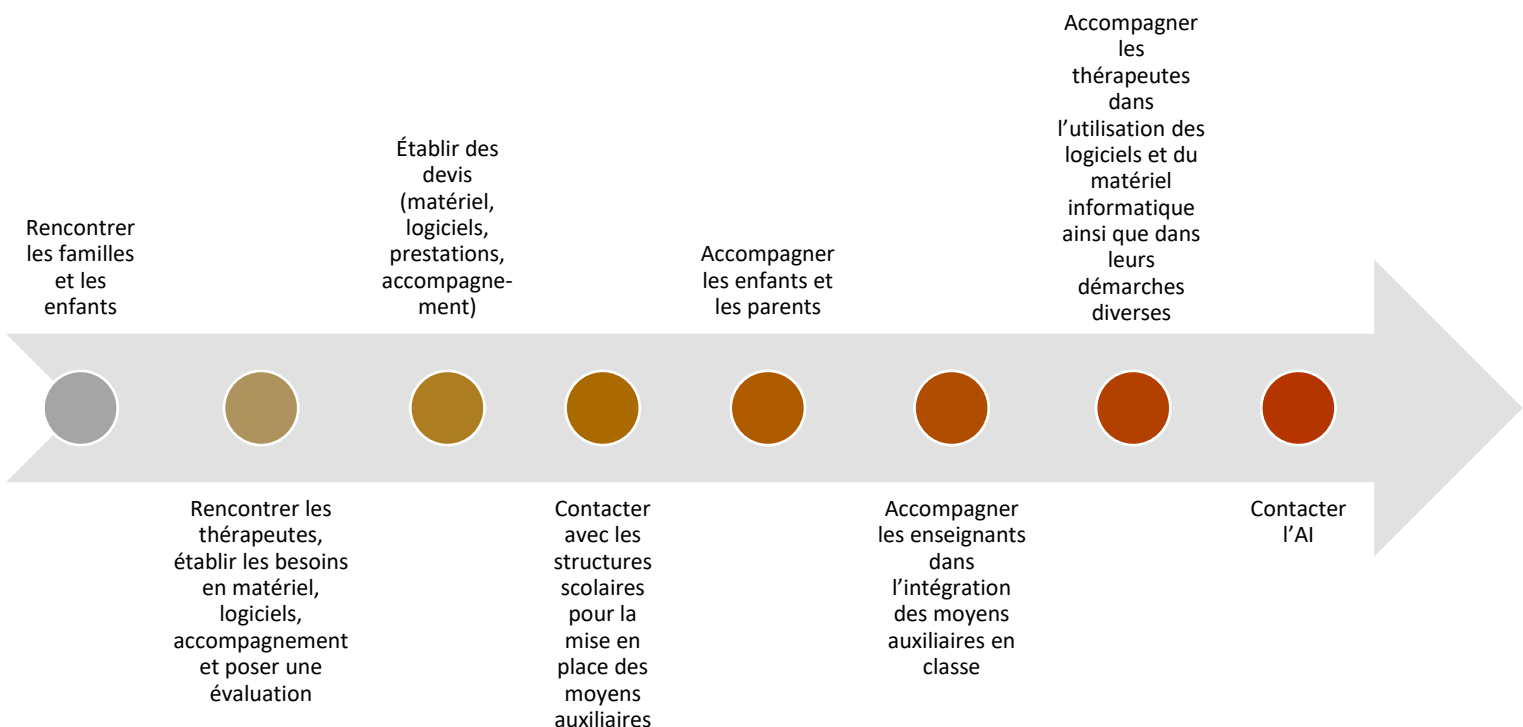
Accompagnement

L'accompagnement est l'élément le plus important.

Accompagner c'est :

- Aider à toutes les diverses démarches au préalable
- Après avoir configuré l'ordinateur, installer la machine, les périphériques et les accessoires
- Expliquer aux parents le fonctionnement du matériel
- Coacher les thérapeutes
- Informer les enseignants/les structures scolaires
- Former et coacher individuellement les personnes avec handicap ou DYS

Pour chaque cas, les prestations allouées sont différentes, c'est-à-dire que les heures d'accompagnement pour les assurés, les thérapeutes et la structure scolaire diffèrent de cas en cas : par exemple, 3 heures pour l'assuré, 2 heures pour la structure scolaire, 3 heures pour le thérapeute.



Informations sur les moyens auxiliaires en informatique

Matériel

Le matériel informatique doit être un facilitateur !

L'achat de matériel informatique destiné à être un moyen auxiliaire d'aide et de compensation ne doit pas être un achat impulsif, chaque personne présentant un handicap et des troubles dys ou du comportement nécessite en premier lieu une analyse de la situation.

Il est nécessaire aussi d'établir un bon espace de travail propice à chaque situation, autant dans les structures scolaires qu'à la maison : de l'espace, de la tranquillité, les bons outils et les bons périphériques.

ORDINATEUR PORTABLE

- Ecran – dalle mate ou dalle brillante
- Taille de l'écran – 13 à 15,6 pouces
- Caractéristiques minimum – 8Gb RAM et dès 128Go de disque dur
- Système – Mac ou PC

TABLETTE

- Taille de l'écran – 7 à 12 pouces
- Système – Mac ou Android

IMPRESSION & SCAN

- Imprimante | Multifonction – laser, jet d'encre, cartouche, gestion du WIFI
- Scanners – indépendant, manuel A4, souris

Les accessoires informatiques sont très importants et doivent être adaptés aux besoins pour se faciliter la vie !

ACCESSOIRES INFORMATIQUES

- Clavier | Souris
- Casque prise de son | Casque d'écoute
- Dictaphone
- Disque dur | Clé USB

ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES

- Sac adapté de rangement + ordinateur
- Pochette souris | câbles
- Clavier complémentaire | pastilles colorées sur clavier
- Support incliné
- Etc.

Logiciels

Du matériel, sans les logiciels adéquats, ne sert à rien.

Le choix des logiciels se fait en fonction des besoins de chacun, de la discussion avec la famille et les professionnels de la santé.

LOGICIELS STANDARDS & ADAPTATIONS

- Office
- PDF | Modification de documents
- Apprendre à taper
- Dictionnaire
- Gestion des devoirs
- Utilisation du clavier

LOGICIELS SPÉCIFIQUES

- Lecture | reconnaissance vocale | synthèse vocale | prédicteur de mots |
- Ecriture | correcteurs orthographiques | conjugaison | grossissement de caractères
- Mathématiques

Informations complémentaires

Démarches des parents - demande AI

Avec l'aide des thérapeutes, la famille prépare un dossier de demande de moyens auxiliaires pour le transmettre à l'AI.

L'AI requiert :

- [Le formulaire 001.003 « Demande pour mineurs »](https://www.aivs.ch/) de l'AI - site de l'AI : <https://www.aivs.ch/>
- Une lettre d'introduction afin d'argumenter la demande pour un ordinateur comme moyen auxiliaire en indiquant le fournisseur informatique (ex. GoBiz Sàrl à Fully). Il peut aussi être précisé dans la lettre si la mise en place du clavier est déjà en cours (sur l'ordinateur familial, par exemple)
- Le dernier rapport logopédique (1 an de validité)
- Le dernier rapport d'ergothérapie
- Un bilan orthoptique
- Une lettre rédigée par le pédiatre
- D'éventuels autres rapports (Hôpital, neuropédiatre, ORL...)

Annexes :

Procédure schématique des parents pour faire des demandes de moyens auxiliaires

- 1. Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique sans devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation
- 2. Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique avec devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation

Contacts

GoBiz Sàrl | dySolutions | rue de l'Eglise 22 | 1926 Fully
Cristina Gatti | 027 55 888 55 | dys@gobiz.ch

*Brevet Fédéral de formatrice d'adultes
Master of Business Administration
Licence Universitaire HEC
Diplôme d'enseignement HEP*






Sur le site dySolutions : dysolutions.ch | [FB](#)

- [Cadre légal](#)
- [Moyens de compensation](#)
- [Outils divers](#) (entraînement type dybuster)

Annexes :

Procédure schématique des parents pour faire des demandes de moyens auxiliaires :

- 1. Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique **SANS** devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation

Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique SANS devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation							
Etapes	dySolutions	Assuré / Parents	AI	FSCMA	Thérapeute	Structure scolaire	Délai
1		Demande AI avec doc. > Formulaire AI 001.003 > Lettre de présentation > Rapports thérapeutes (Logo, pédiatre, ergo) > Docteurs (Pédiatre, neuro, CHUV, ORL, orthoptiste) > Autres	> Réception du dossier pour la demande AI > Evaluation	> Contrôle du mandat envoyé par l'AI			1 à 4 mois
2	Réception mandat		> Envoi du mandat d'intervention				
3	Rendez-vous évaluation	X		X	X		
4	Elaboration des devis (matériel, prestations, évaluation)		> Réception	> Vérifications		> Contact pour discussion avec enseignant	1 à 2 mois
5	Réception accord			> Accord > Rapport envoyé à l'AI			
6	Préparation machine						1 semaine
7	Accompagnement Assuré	X					
8	Accompagnement Thérapeute	X			X		Selon agenda
9	Accompagnement Structure scolaire	X				X	
10	Facturation et rapport		Accord et autorisation de facturation mandat				6 à 8 mois

Procédure schématique des parents pour faire des demandes de moyens auxiliaires :

- 2. Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique **AVEC** devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation

Demande des parents pour les moyens auxiliaires informatique AVEC devis moyens auxiliaires, prestations et évaluation							
Etapes	dySolutions	Assuré / Parents	AI	FSCMA	Thérapeute	Structure scolaire	Délai
1	Rendez-vous évaluation	X			X		
2	Elaboration des devis (matériel, prestations, évaluation)	X				Contact pour discussion avec enseignant	1 à 3 semaines
3		Documents à fournir : > Formulaire AI 001.003 > Lettre de présentation > Rapports thérapeutes (Logo, pédiatre, ergo) > Docteurs (Pédiatre, neuro, CHUV, ORL, orthoptiste) > Autres > Devis dySolutions.ch	> Réception du dossier pour l'AI > Evaluation	> Contrôle du mandat envoyé par l'AI			1 à 4 mois
4	Modification devis	(X)		> Vérification mandat > RDV avec l'assuré et le thérapeute (cas en cas) > Corrections devis (cas en cas)	(X)		
5	Réception accord			> Accord > Rapport envoyé à l'AI			
6	Préparation machine						1 semaine
7	Accompagnement Assuré	X					
8	Accompagnement Thérapeute	X			X		Selon agenda
9	Accompagnement Structure scolaire	X				X	
10	Facturation et rapport		Accord et autorisation de facturation mandat				6 à 8 mois